



Rupture de contrat sans avoir signé de contrat !!!!

Par **margaux**, le **11/06/2008 à 10:59**

bonjour à tous
après avoir signé et terminé un cdd de 4 mois je travaille depuis 6 mois sans avoir signé un autre contrat
je voudrais quitter cet établissement que dois je faire pour récupérer ce contrat? merci pour vos réponses

Par **Jurigaby**, le **11/06/2008 à 16:31**

Bonjour.
Vous êtes réputé être en CDI, contrat signé ou pas...
Donc, vous pouvez démissionner ou alors attendre qu'on vous mette fin à votre travail de sorte que vous pourrez invoquer la nullité du licenciement et empêcher de belles indemnités.